

# PROJET AGRIVOLTAÏQUE DE LA MAISON ROUGE

COMMUNE DE BOIVRE-LA-VALLÉE (86)



Décembre 2024



Depuis 2021, le groupe VALOREM étudie avec les acteurs du monde agricole et les collectivités, la possibilité d'implanter un parc agrivoltaïque en cohabitation avec un élevage bovin sur la commune de Boivre-la-Vallée.

Cette première lettre d'information vous présente les grandes lignes du projet.

**PARTICIPEZ  
À UNE RÉUNION  
D'INFORMATION**

**Le mercredi 15 janvier à 17h30**  
**Salle des fêtes de Benassay**

Présentation du projet  
et verre de l'amitié

« Route de la forêt », à proximité du stade

## → LE GROUPE VALOREM, QUI SOMMES NOUS ?

Groupe français et indépendant basé près de Bordeaux depuis 30 ans, VALOREM accompagne les collectivités et propriétaires exploitants dans le développement de leurs projets en énergies renouvelables en France et à l'international.



Solaire



Eolien



Eolien  
en mer



Hydroélectrique



Hydrogène



## → NOS RÉFÉRENCES SOLAIRES DANS LA NOUVELLE-AQUITAINE



**17 parcs**  
installés



**131 MWc**  
de puissance



**162 GWh**  
de production/an



Soit l'équivalent de  
la consommation de  
**70 000 personnes\***

\*Chiffres ENEDIS & INSEE 2022



## ZOOM SUR LE PROJET AGRIVOLTAÏQUE DE BOIVRE-LA-VALLÉE



En 2021, un propriétaire agricole a pris contact avec VALOREM et a manifesté son intérêt quant à l'installation d'une **ferme agrivoltaïque** sur ses terres, au sud de la commune de Boivre-la-Vallée.

**L'objectif du projet** : conjuguer production d'énergies vertes et activité agricole en accueillant une exploitation de bovins.

Après échanges et retours des études environnementales, l'implantation a été définie sur une surface de 29 hectares. Les parcelles concernent des prairies actuellement fauchées, à faible potentiel agronomique.

Depuis 2021, VALOREM échange avec la commune et l'intercommunalité afin de communiquer l'avancement du le projet.

\*Consommation résidentielle -Chiffres ENEDIS 2022 - \*\*RTE 2022



**49 ha**

DE SURFACE ÉTUDIÉE



**20 GWh**

DE PRODUCTION  
ANNUELLE ATTENDUE



**15 MWc**

DE PUISSANCE MAXIMALE



soit **24%**

DES BESOINS ÉLECTRIQUES  
RÉSIDENTIELS DE LA COM.  
DE COM. DU HAUT-POITOU\*



**7 580**

TONNES CO<sub>2</sub> ÉVITÉES\*\*

## → L'OBJECTIF DU PROJET AGRIVOLTAÏQUE ?

Construire une co-activité agricole et solaire pour aller vers une agriculture économiquement viable, durable et intégrée aux filières locales.

Types de cultures envisagées dans l'agrivoltaïsme :



**Cultures inter-rang**  
maraîchage, grandes cultures etc.



**Cultures sous panneaux mobiles**  
arboriculture, pépinière, baies, etc.



**Élevage**  
pâturage ovin, bovin, caprin, volaille etc.



### LE SAVIEZ-VOUS ?

**L'agrivoltaïsme** : est une pratique conjuguant l'agriculture et la production d'énergie verte sur une même surface.

Elle permet de soutenir les activités agricoles sous toutes leurs formes tout en oeuvrant pour la transition énergétique.

## LES APPORTS DU MODÈLE AGRIVOLTAÏQUE



Diversification et pérennisation des activités agricoles



Développement de nouvelles filières locales



Respect de l'environnement



Protection contre les aléas climatiques

### → Un partage optimal de la production agricole et électrique



## UN PROJET INTÉGRÉ À SON ENVIRONNEMENT

Le développement d'un projet photovoltaïque nécessite d'étudier **le milieu humain** (paysage, usage des terrains) et **naturel** (faune, flore et habitats) de la zone potentielle d'implantation.

Réalisées par des spécialistes indépendants, **ces études approfondies permettent**

**de dresser l'état initial du site**, d'en évaluer les enjeux environnementaux, les contraintes réglementaires, techniques et/ou d'usage.

Elles permettent de **valider la faisabilité du projet** et de **définir l'implantation la plus adaptée** au site et à son environnement.



Tourterelle des bois



Haie multi-strates



Une superficie de 29 hectares sera dédiée à l'implantation de panneaux solaires. Les sols présentent un potentiel agronomique limité, ce qui permet d'installer un parc agrivoltaïque destiné à l'élevage bovin sur ces parcelles.



## LES BÉNÉFICES DU PROJET POUR LE TERRITOIRE



Soutien à la **réinstallation d'un cheptel bovin** sur une exploitation familiale



Des possibilités de **financement participatif et d'offre d'électricité verte**



Projet **construit et soutenu** par l'agriculteur exploitant



Un projet d'intérêt intercommunal



## LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET

**2021**

**SEPTEMBRE**

Réunion avec les élus de Boivre-la-Vallée

**2022/23**

Études de faisabilité du projet (études environnementales, agricoles, etc.)

Rencontre avec la com.de.com. Haut-Poitou

Échanges avec la chambre d'agriculture

Présentation du projet à la mairie de Boivre-la-Vallée

**2024**

**MARS**

Rencontre avec la CCHP pour présenter le projet

**JUIN / JUILLET**

Présentation du projet aux élus et à la chambre d'agriculture

**OCTOBRE**

Présentation en conseil municipal

**2025**

Dépôt de la demande de permis de construire

Enquête publique

**2026/27**

Obtention du permis de construire

Début de chantier





## → CO-CONSTRUIRE LE PROJET AVEC LE TERRITOIRE

Convaincu que les collectivités doivent être étroitement impliquées dans la valorisation de leurs ressources renouvelables, VALOREM construit les projets en accord avec les élus, les riverains et les services de l'Etat.

Tout au long du développement du projet, VALOREM intègre les acteurs locaux et les informe à chaque grande étape.

## → NOS ENGAGEMENTS



Faciliter  
l'investissement  
local



Encourager  
l'épargne  
citoyenne



Favoriser  
l'insertion  
professionnelle



## LE FONCTIONNEMENT D'UN PARC PHOTOVOLTAÏQUE



Photomontage d'un parc agrivoltaïque avec un élevage de bovins

L'installation d'un parc solaire a pour objectif de **produire de l'électricité**. En fonction des équipements mis en place, **la production sera plus ou moins importante**.

Quelle que soit la technologie retenue, **l'intégralité de la production électrique est exportée vers le réseau de transport d'électricité (RTE) ou le réseau de distribution d'électricité (ENEDIS) le plus proche** en sachant qu'il n'y a pas de stockage d'électricité prévu sur site.

Les panneaux photovoltaïques **produisent de l'électricité** sous forme de **courant continu**. Les onduleurs transforment ce dernier en **courant alternatif** et le rendent conforme aux spécificités du réseau de transport et de distribution.

Enfin **le poste de livraison**, véritable organe de contrôle du parc, fait l'interface entre la centrale solaire et le réseau électrique.



PLUS D'INFORMATIONS :

[www.parc-agrivoltaique-chillou.fr](http://www.parc-agrivoltaique-chillou.fr)

### Lettre d'information N°1

Décembre 2024  
Commune de Boivre-la-Vallée

Directeur de la publication  
Communication VALOREM

### Votre contact dédié

Amine Lisri  
Chef de Projets

amine.lisri@valorem-energie.com  
06 22 65 88 40

### Agence VALOREM

213, Cours Victor Hugo  
33130 Bègles

[www.valorem-energie.com](http://www.valorem-energie.com)

